

La pédophilie de prêtres catholiques

Ce document est le résultat de la réflexion et de l'analyse faites par le groupe de prêtres mariés chargé de la coordination de la Fédération Européenne de Prêtres Mariés. Il ne prétend pas entrer dans un débat théorique sur les causes de la pédophilie, ses manifestations, ses relations ou ses différences avec d'autres déviations sexuelles : ce n'est pas notre domaine et nous ne nous considérons pas comme des spécialistes. Nous avons essayé de clarifier nos idées et de présenter une analyse de ces faits déplorables, non seulement pour trouver une réponse à nos propres questions, mais aussi pour offrir à ceux qui le souhaitent un point de vue qui peut être complémentaire de celui d'autres groupes de croyants.

Dans cette perspective, nous essayons de découvrir dans quelle mesure et comment ces agressions injustifiables sur des mineurs peuvent être facilitées ou mises en rapport avec une manière de comprendre et de vivre dans une collectivité comme l'Église catholique. Et là, en effet, nous pouvons apporter notre expérience et notre connaissance de l'intérieur de la réalité ecclésiale ainsi que notre vision critique.

Quelques précisions pour commencer

Malgré tout l'obscurantisme qui règne dans l'Église catholique autour de matières considérées comme sensibles, il y a déjà de nombreuses années qu'on a commencé à dénoncer des cas d'abus sur mineurs commis par des clercs... Les premières informations venaient des USA; il y avait même des informations qui parlaient d'un important endettement de certains diocèses, provoqué par les grosses sommes de dollars destinées à indemniser les victimes de ces faits déplorables. L'Irlande, nous a surpris il y a quelques mois avec des nouvelles du même genre ; ensuite, l'Allemagne et la Belgique. Et ce serait risqué de dire qu'on en a fini... Comme cas plus frappant, Martial Maciel, fondateur des *Légionnaires du Christ Roi* – une oeuvre et une personne mises en valeur sous le pontificat précédent – a été légèrement sanctionné pour des abus commis sur ses propres disciples.

Il est fondamental de tenir compte que nous avons affaire à *des agressions effectuées sur des mineurs*, dont l'âge est spécialement vulnérable et à des faits qui ont marqué leurs vies de manière profonde et plus ou moins définitive. Et qu'il s'agit de *l'agression sur une valeur clé de la réalisation de chaque personne* au plus profond de *sa propre intimité*. Notre sensibilité à la valeur de chaque être humain, de sa richesse et de sa souffrance, reste un des défis les plus importants d'aujourd'hui et de demain, si nous voulons réellement mériter le nom d'être humain.

Évidemment, *ce serait injuste de penser qu'il s'agit d'un abus spécifique ou exclusif commis par des célibataires* : ces agressions arrivent malheureusement – et continueront malheureusement à exister – dans d'autres environnements, même dans les familles, et les agresseurs sont aussi des hommes mariés. Mais il serait aussi arbitraire et intéressé d'attribuer la médiatisation de ces faits à une campagne de discrimination et de persécution envers l'Église catholique. Il est facile de tomber dans la *caricature* d'un groupe comme le clergé ; mais ce groupe utilise fréquemment le *victimisation* pour ne pas affronter des analyses sérieuses...

Grâce à *la sensibilité actuelle et au progrès qu'elle permet*, nous pouvons dire aujourd'hui qu'il s'agit d'infractions injustifiables qui doivent être poursuivies par la justice comme tout autre crime, avec toutes leurs circonstances aggravantes ; et que les considérer seulement comme un péché à traiter à l'intérieur de l'église, n'est pas - et n'a jamais été - rien d'autre qu'un délit supplémentaire de complicité personnelle et institutionnelle.

Les scandales de pédophilie dans la vie de l'église

Dans la question qui nous occupe, les questions surgissent d'elles-mêmes... : les prêtres et les religieux catholiques – célibataires par obligation – sont-ils un groupe plus enclin que les autres à la pédophilie ? Ces abus ont-ils été une généralité ? Une institution fermée comme l'Église catholique deviendrait-elle l'un des refuges préférés pour ceux qui la voient comme un milieu propice pour se rapprocher de leurs victimes



possibles ? Existe-t-il une manière de comprendre et d'exercer le pouvoir – concrètement dans l'Église, mais pas seulement chez elle – qui contribue et facilite ces agressions et ces abus sur des personnes plus faibles comme les mineurs ?

Avant toute autre considération, il faut *dire très clairement que le péché est un fait dans l'Église. Comme la bonté*. Tous deux naissent d'elle et en elle, *comme dans toute société humaine*. Et il n'est pas légitime d'attribuer le bon à l'institution et de faire porter le mal par les individus : deux poids deux mesures pour tenter de justifier tout ce qui est institutionnel quitte à enfoncer les personnes. Cette double mesure au moment d'aborder le mal dans l'église est peu cohérent, hypocrite, couvre ceux qui sont investis du pouvoir ; et elle suppose et provoque une grave crise de crédibilité. Non seulement par les faits délictueux en eux-mêmes ; mais parce qu'ils viennent de personnes investies d'un pouvoir prétendument sacré et entourées d'une aura de bonté attribuée à leur charge. La crédibilité chancelle aussi à cause de la manière avec laquelle les situations de conflit sont rencontrées et à cause du refus d'adopter des changements radicaux.

Le péché fait partie de notre vie, tant individuelle que sociale. Il a un aspect personnel et un aspect social. Le mal, tout comme le bien, ne provient pas seulement des individus, mais aussi des institutions. Et il prend une signification spéciale quand il est commis par ceux qui dirigent et s'attribuent des pouvoirs et un état de supériorité : cas de pédophilie, finances peu claires, alliances avec des pouvoirs non démocratiques, abus de pouvoir, atteintes aux droits de l'homme, doubles vies...

Des analyses différentes pour les mêmes faits

Quand ces événements inondent l'opinion publique, on demande pardon et on adopte même des mesures pour les arrêter. C'est ainsi que cela s'est aussi produit maintenant. Mais *il manque une analyse préalable, détaillée, consciencieuse, impartiale*, pour étudier les mécanismes complexes tant personnels qu'institutionnels qui ont donné naissance aux faits incriminés. Parce que les points de vue à partir desquels on peut effectuer cette analyse sont multiples et très variés – et, par hypothèse, contradictoires.

Il y a diverses *ecclésiologies* – des mises en forme pour penser et expliquer la vie de l'église – à partir desquelles on peut analyser ce qui arrive dans l'église. a) On peut partir du présupposé d'une église sainte par son origine, sa doctrine et la promesse de son fondateur, dans laquelle entrent seulement les saints et où le péché apparaît comme la trahison de ceux qui ne remplissent pas leurs obligations. b) Ou d'une église appelée à être sainte (*semper reformanda* : des changements sont toujours nécessaires), depuis la condition humaine générale ; appelée à être sainte de par son engagement pour le Royaume de Dieu, mais qui chemine entre le péché et la recherche pas toujours réussie. c) On peut l'extraire d'une vision dualiste : d'une part il y a la vie de l'église (une, sainte, catholique...); une église au-dessus du temps et de l'espace, éternelle ; et d'autre part le cheminement de ses membres, qui trahissent leurs engagements.

Nous aimerions plutôt *partir d'une ecclésiologie historique, temporelle, humaine* ; avec un message et un évangile valables pour chaque époque ; mais vécu, incarné et institutionnalisé dans des personnes et par des personnes qui ont besoin de parcourir les mêmes chemins que tous les autres mortels pour devenir bons, humains, crédibles, saints ; une église, en définitive, sainte et pécheresse à la fois, dans laquelle il faut faire chaque jour concrètement le choix entre honnêteté et fausseté, justice et iniquité, respect et abus. *Une église qui a cette obligation en tant que communauté, traitant de manière égale chacun de ses membres* ; et qui a besoin de corriger tout ce qui est nécessaire pour servir à être plus humain : les mêmes défis et engagements qui sont proposés à tout groupe humain.

Et nous voulons contribuer ainsi à une analyse déjà avancée par beaucoup de croyants et de communautés... À titre d'exemple, nous pourrions mettre en évidence l'apport de l'archevêque de Poitiers (France) : "L'Église catholique a été secouée depuis plusieurs mois par la révélation de scandales de pédophilie. Tout ceci est-il une surprise ? Je voudrais avant tout préciser une chose : pour que la pédophilie apparaisse, il y a deux conditions nécessaires : une perversion profonde et un pouvoir. Ceci veut dire que tout système fermé, idéalisé et sacralisé est un danger. Quand une institution, y compris l'Église, s'affirme dans une position de droit privé et s'affirme en position de force, les déviations financières et sexuelles deviennent possibles ». (Mgr Albert Rouet, archevêque de Poitiers : *J'aimerais vous dire*, Bayard, 2009. Cité par P. Richard)."



Circonstances aggravantes de ces faits délictueux

Dans toute cette affaire ont concouru une série d'aspects qui augmentent la gravité des infractions, en plus d'expliciter la *partie de mal institutionnel* auquel on faisait référence ci-dessus.

a) Préférer sauver la bonne image de l'institution et de ceux qui la représentent, plutôt que protéger les victimes. b) Éviter le scandale que cela pourrait provoquer, au risque de ne pas rendre justice aux personnes atteintes dans leur innocence ou abandonnées. c) Confondre de manière intéressée un *délit* (objet de la justice devant les tribunaux civils) avec un *péché* (objet de la conscience et de la demande de pardon après le repentir et la réparation adéquate). d) Ajouter à cela que les abus ont été commis précisément par des personnes proposées comme des modèles et des représentants de la forme de vie considérée comme supérieure par l'institution (ce qu'on appelle "état de perfection"). e) Vouloir dissimuler ces abus (complicité), par des déplacements dans des lieux éloignés afin de protéger ceux qui avaient commis ces infractions ("une caste protégée"), en attendant leur amendement et leur conversion, mais en prenant de nouveau le risque d'autres abus.

Ces circonstances aggravantes montrent à l'évidence comment les scandales de pédophilie - comme d'autres - débordent du cadre des infractions strictement personnelles pour devenir des signes d'une approche et d'un comportement institutionnels complices et allant jusqu'à les faciliter. Dans cette perspective, les délinquants et ceux qui permettent la pédophilie deviennent, d'une certaine manière, les représentants de la perversion institutionnelle et, dans une certaine mesure, aussi ses victimes.

L'ampleur et la médiatisation de ces cas ont obligé à prendre des mesures

Le comportement le plus habituel et « officiel » a été, pendant trop longtemps, *la négation, le silence ou la dissimulation*. Cela semble assez clair. Il n'existait malheureusement pas une sensibilité nécessaire et suffisante pour résister à tout le poids de l'institution, à ses pratiques et à ses consignes.

On parle aujourd'hui « de *tolérance zéro* », de mesures disciplinaires, de dénonciation des pédophiles... La force de l'opinion publique rend difficile de maintenir des comportements qui, automatiquement, rendraient complices de ces crimes même ceux qui en étaient totalement éloignés. Quelque chose d'important a été obtenu ; bien que la mentalité qui a prévalu pendant si longtemps puisse encore chercher d'autres issues et subterfuges.

On demande aussi *pardon*. Pardon aux victimes pour des comportements apparus dans une atmosphère qui, même en dénonçant les coupables, est loin de mettre en question les attitudes et les mentalités qui se trouvent derrière ces actes délictueux ; de plus, on continue à défendre comme indiscutable la bonne réputation de l'institution et le fonctionnement de cette dernière.

Et on fait porter toute la faute par les pédophiles. Sans interroger en rien la possible responsabilité d'une structure qui forme un clergé pour lequel une des solutions les plus accessibles, vu le refoulement et le pouvoir qu'on lui donne, est d'abuser de personnes sans défense, en particulier les enfants.

Le célibat obligatoire à la base de tout le débat

Et nous entrons dans un des aspects les plus abordés à propos de ces scandales. Est-ce que le célibat obligatoire du clergé catholique occidental produit davantage que la normale des déviations comme la pédophilie ? Cette loi obligatoire est-elle à l'origine de ces infractions ? Ces abus sur mineurs disparaîtraient-ils si le célibat devenait optionnel ? Peut-être que répondre à ces questions avec un oui sans nuances serait aussi simpliste et inexact que répondre par un non catégorique.

Il paraît plus juste de nuancer la réponse. Il est difficile de prouver que le célibat obligatoire ait une *relation directe* avec la pédophilie et la pédérasie. L'hypothèse d'une *relation circonstancielle et indirecte* paraît plus probable. Et ceci peut être soutenu par les considérations suivantes.



- La *période de formation des futurs clercs* implique inévitablement une absence presque totale des femmes, de la cohabitation naturelle et spontanée avec des femmes, générant ainsi une large méconnaissance d'éléments fondamentaux de la vie humaine et un manque d'expériences de base pour un sain développement de l'affectivité et de la sexualité. Il faudrait dédier un monument à ceux qui dans ces conditions ont réussi à vivre en célibataires avec un équilibre affectif normal et sain. Un défi pas simple du tout et plein de risques.

- Dans le clergé catholique, nous pouvons faire la classification suivante : (a) ceux qui adoptent un état de vie pour toujours (le célibat obligatoire) comme condition pour exercer leur ministère de prêtre; (b) ceux qui le choisissent librement, aussi pour toujours; (c) et ceux qui réussissent à intégrer avec maturité à un projet de vie qui le rend indispensable et définitif. En principe, cette obligation – nous le croyons – lèse les droits humains fondamentaux. Il serait difficile de préciser quel pourcentage du clergé catholique se situe dans chacun des trois groupes. Mais dans tous les cas, on ne naît pas pour être célibataire, il faut apprendre à l'être, à le vivre de manière positive et gratifiante, et actualiser cet apprentissage chaque jour dans les situations qu'on vit. Et l'intégration de la sexualité, dans ces situations ou d'autres circonstances spéciales, est assez complexe, au moins pour des périodes longues, indéfinies ou définitives. La ligne de séparation entre le célibat définitif et le refoulement et ses substituts est très mince et conduit très facilement à des déviances (violence, obsessions, méfiances...)

- Le *style de vie du clerc célibataire* tend à accentuer les caractères de séparation, de relation avec d'autres personnes à partir d'une attitude de supériorité et de l'exercice du pouvoir. L'expression naturelle et spontanée d'affection et de tendresse, de proximité et d'accompagnement, est plus difficile que la normale. La vie séparée et auréolée d'un caractère sacré facilite la dissimulation, la cachoterie et l'exercice d'un pouvoir qui se prétend sacré, sans contrôle. La vie est soumise à la fonction. La maturation affective et sexuelle est confrontée à un parcours très compliqué.

- Le dévouement extrême – et quasi exclusif? – aux *choses de Dieu* se transforme dans une grande mesure en engagement pour les *choses de l'église* et du temple : cette fidélité est exigée comme fondamentale. Ainsi, celui qui devrait être l'animateur proche d'une communauté de croyants court le risque énorme de se transformer en relais de pouvoir d'une institution autoritaire, doctrinale, conservatrice et hautement hiérarchisée. La proximité des personnes et la connivence avec leurs expériences sont manipulées par ce pouvoir qui transforme les prêtres en spécialistes du sacré. Tout cela confère une habitude de pouvoir et une supériorité difficilement surmontable : une situation de privilège facilitatrice d'abus.

Évidemment, ce qui a été dit ne doit pas être interprété comme une équivalence entre célibat obligatoire et activité pédophile; bien au contraire. Mais cela nous permet d'affirmer que *la pédophilie n'est pas du tout étrangère à cette structure ecclésiastique qui s'incarne concrètement dans le clergé obligatoirement célibataire.*

Questionnement de fond

Pour tout qui étudie ce sujet dans une perspective un peu générale, il apparaîtra clairement que nous faisons allusion à la nécessité et à l'urgence de remises en question ou de réformes en profondeur.

a. Au lieu de faire porter la faute uniquement sur les pédophiles, sur des déviances dues à la mentalité laïque actuelle ou sur des applications prétendument incorrectes de Vatican II ; au lieu de chercher dans l'anticléricalisme l'origine de tout ce vacarme et la crise de crédibilité qui en résulte, nous devrions chercher dans les structures ecclésiales elles-mêmes et dans la façon d'organiser les communautés de croyants les racines profondes à assainir. Tout le reste n'est qu'ignorance des signes des temps et absence de réponse aux changements urgents dont l'église a besoin. *Une structure patriarcale, autoritaire, fermée, machiste* ne remplit pas les caractéristiques que la majorité de l'humanité tient pour indispensables pour avoir un minimum d'autorité morale et de crédibilité auprès des hommes d'aujourd'hui.

b. Des sujets comme la sexualité, si importants pour le bonheur des êtres humains, ne peuvent pas continuer d'être traités avec le poids de l'histoire et à côté ou contre les avancées de la modernité (psychologie, anthropologie, droits de la personne...) Et il n'est pas légitime d'essayer de justifier la doctrine traditionnelle



de la révélation ou de la tradition, qui ne dit rien ou presque sur ce sujet sauf les grandes valeurs qui sont conciliables avec beaucoup de points de vue, y compris ceux du monde actuel. *Une structure traditionnelle, conservatrice, fermée au progrès et accrochée à des doctrines dépassées* (dualisme, manichéisme...), n'entreprendra pas la réforme nécessaire de l'enseignement catholique sur la sexualité ; et elle ne pourra pas faire face aux défis actuels de manière créative. Un groupe de dirigeants obligatoirement célibataires et gardiens jaloux de l'ordre et de la hiérarchie sacrée pourront difficilement transmettre une bonne nouvelle dans ce domaine.

c. La masculinisation du ministère presbytéral et des postes de responsabilité dans l'Église catholique est une des caractéristiques qui vont à contre-courant de l'histoire et font de notre église un cas rare parmi les sociétés actuelles. La moitié de l'humanité est exclue des tâches de direction, de réflexion et de décision. L'accès des femmes à la réflexion théologique se heurte à des difficultés spéciales et n'est pas facile. *Une structure qui marginalise le point de vue et la présence des femmes* là où on analyse, évalue et détermine les orientations pour la communauté des croyants, manque d'autorité morale pour s'adresser aujourd'hui à l'humanité. Une église qui exclut les femmes de l'animation et de la présidence des célébrations perd la richesse d'une des deux perspectives de la vie humaine.

Un autre modèle d'être, de vivre et de comprendre l'église

Inévitablement et de manière responsable, tout ce qui précède devrait conduire l'Église catholique en bloc sur *le chemin que beaucoup de petits groupes et de communautés empruntent déjà pour se réaliser au jour le jour*, sans grande prétention, mais en cherchant la fidélité dans les choses simples : *une réforme profonde et simple à la fois*.

- Une église qui se remet en question en profondeur dans *son attitude concernant la sexualité et la femme*. Et qui, par conséquent, en finit avec la discrimination féminine, inclut des femmes à toutes les tâches de direction et met un terme à toute obligation d'un état de vie (célibataire) pour ses dirigeants.
- Une église *communauté d'égaux*, dans laquelle des pratiques comme la pédophilie sont jugées sans corporatisme ; et dans laquelle serait éliminée une de ses racines plus importantes : la formation et le maintien d'une caste dirigeante, avec de grandes doses de refoulement, d'obscurantisme et d'autoritarisme.
- Une église *plus fraternelle et égalitaire, plus participante et démocratique* dans tous les domaines et décisions ; une église communauté qui met un terme au cléricisme comme axe de toute l'activité de l'église ; et, par conséquent, avec une présence plus grande des communautés dans la vie ecclésiale à tous les niveaux.
- Un modèle d'Église qui cherche la justice plus dans une attitude critique face à la loi, au dogme et à la structure hiérarchique ; et moins dans l'obéissance et dans l'accomplissement fidèle de la loi, de la règle, du canon, du dogme, de la doctrine, de la rubrique.
- Une église dans laquelle les tâches et les ministères sont décidés par chaque communauté, selon ses nécessités propres et celles de la société qu'elle veut servir ; et dans laquelle ces services ou ministères sont confiés à des personnes de tout sexe ou état de vie, avec la seule condition d'être considérés comme préparés et dignes par la communauté elle-même.
- Une église qui a comme obsession fondamentale le Royaume de Dieu, sa justice et la solidarité, sa simplicité et son engagement ; et qui chemine moins avec les puissants de ce monde mais est plus proche et s'identifie avec les espoirs et les revendications de ceux qui souffrent et sont victimes de notre mode de vie.

Ramón Alario
pour la **Fédération Européenne des Prêtres Catholiques Mariés**
(trad. fr. : P. Collet)

